



Le double jeu de l'autonymie

Valérie Delavigne

► To cite this version:

Valérie Delavigne. Le double jeu de l'autonymie. Le fait autonymique dans les langues et les discours, SYLED Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, Oct 2000, Paris, France. hal-00919527

HAL Id: hal-00919527

<https://hal.science/hal-00919527>

Submitted on 17 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE DOUBLE JEU DE L'AUTONYMIE

par Valérie Delavigne

e-mail : valerie.delavigne@normandnet.fr

Résumé : Dans les particularités énonciatives des discours de vulgarisation, quel est le rôle joué par l'autonymie ? N'est-elle qu'un moyen donné aux co-énonciateurs de s'approprier les termes techniques et scientifiques ? Sur un corpus portant sur l'exploitation de l'énergie nucléaire, nous tentons d'examiner les effets de cette activité réflexive.

Mots-clés : analyse de discours, terminologie, vulgarisation, appropriation des connaissances, fonctions de l'autonymie.

Abstract : What is the role of autonymy in discourses of vulgarisation ? Is it only a means which is given to the speakers to appropriate for themselves scientific and technical terms ? Through a corpus on nuclear energy, we try to examine the effects of this reflexive activity.

Keywords : discourse analysis, terminology, vulgarisation, appropriation of knowledge, autonymy effects.

Dans les particularités énonciatives des discours de vulgarisation, quel est le rôle tenu par l'autonymie ? Lors de la production de discours de vulgarisation, les locuteurs sont amenés à parler des mots : ces discours mettent le doigt sur des « mots spécialisés » que les co-énonciateurs sont intuitivement capables d'identifier. Si d'un point de vue théorique le statut des « termes » n'est pas clairement défini, les études linguistiques menées sur les discours de vulgarisation ont fort bien montré la façon dont ces termes sont « mis en scène » (Authier 1982).

Ces approches se placent le plus souvent dans une perspective de traduction (cf. Mortureux 1987), traduction qui se donne à voir par diverses procédures de reformulation. Tout naturellement, elles sont amenées à décrire les faits de paraphrase et à y voir des traces de « didacticité » (Cicurel, Lèbre et Petiot éds 1993), « d'altération » (Peytard 1994), qui se repèrent notamment par le biais d'indices métalinguistiques. Divers procédés sont identifiables, dont l'autonymie relève.

Nous reprendrons à notre compte la définition expressive et bien connue de Josette Rey-Debove : « Prenez un signe, parlez-en, et vous aurez un autonyme. » (1978 : 144). L'autonymie fait porter l'attention sur les faits discursifs. Effaçant la transparence du langage, elle le densifie et le donne à voir, créant une focalisation sur les signes. Dans les discours de vulgarisation, cette focalisation s'effectue notamment sur les termes techniques et scientifiques. De là vient notre intérêt pour le fait autonymique : dès lors que l'on se centre sur l'usage et le devenir des termes dans des discours de vulgarisation, se poster à l'affût des traces autonymiques permet de repérer cette « mise en scène » du terme. Dans l'enchaînement discursif, elles constituent alors un lieu d'observation privilégié.

Dans cet article, nous nous interrogerons plus particulièrement sur la place et le rôle de l'autonymie dans un corpus de vulgarisation. Si l'hypothèse selon laquelle son usage est à relier à une volonté affichée de didacticité semble la plus probable, un soupçon réside dans le fait qu'on doive la réduire à cela.

Un cas particulier du fait autonymique est constitué par la « connotation autonymique » ou « modalisation autonymique ». Les deux dénominations s'ancrent dans des horizons théoriques différents. Pour notre propos, nous parlerons indifféremment de connotation ou de modalisation autonymique. Notre objectif n'est pas d'apporter des éléments nouveaux à une théorie de l'autonymie, mais d'utiliser des concepts qui sont opératoires sur notre corpus et d'en clarifier les fonctions.

Notre visée est descriptive. Nous articulerons notre communication autour des questions suivantes. L'autonymie est un fait de langue dont la saisie se fait en discours ; par quelles marques discursives se manifeste-t-elle ? On ne parle pas de n'importe quel mot ; dans une perspective de vulgarisation, l'autonymie s'attache aux termes scientifiques et techniques. Quels termes montre-t-on ? Quels en sont les effets ? Les montre-t-on toujours pour les mêmes raisons ? Quel est le rôle de l'autonymie dans le corpus ?

La démarche retenue sera une exploration du corpus en prenant pour double point d'entrée le fait discursif de l'autonymie et les « termes » réputés scientifiques ou techniques. Nous tenterons de montrer qu'au-delà d'une visée explicative clairement exhibée, l'auto-représentation du dire poursuit d'autres buts.

1. Cadre de travail

1.1. Le corpus

Le corpus est constitué d'un ensemble de textes français destinés au grand public, quotidiens et hebdomadaires nationaux et locaux (*L'Express*, *le Nouvel Observateur*, *Paris-Normandie*, *Le Courrier cauchois*), revues de vulgarisation (*Science & Vie* et *Sciences et Avenir*), brochures émanant d'entreprises du nucléaire (EDF, Cogema, Andra) et d'une association (Greenpeace). Ce corpus numérisé de 290 000 mots, amassé entre septembre 1993 et janvier 1997, traite exclusivement de l'application civile de l'énergie nucléaire.

Le corpus rassemble des textes de différents genres discursifs, marqués par des ancrages énonciatifs particuliers, des locuteurs collectifs et individuels, des thématisations spécifiques (déchets radioactifs, centrales nucléaires, état de la recherche...). Une visée les rassemble : informer, en tout cas selon leur objectif affirmé, mais tous ne sont pas des textes marqués par un contrat *didactique*. Certains sont des discours incitatifs qui se caractérisent comme recherchant une adhésion, une intervention sur l'opinion d'autrui ; d'autres visent plus spécifiquement une information, parfois d'un type particulier (les revues de vulgarisation).

La caractérisation de la globalité du corpus sous le vocable *discours de vulgarisation* peut prêter à controverse¹. La vulgarisation est un objet qui, loin de se donner d'emblée, réclame d'être construit : cette pratique discursive est des plus diversifiée, que ce soit par rapport à ses publics, ses auteurs, ses canaux, ce qui n'est pas sans soulever de grandes difficultés théoriques et méthodologiques. Par commodité, nous continuerons à user de cette désignation. Pour notre part, nous n'envisageons pas la vulgarisation comme une traduction d'un hypothétique « discours premier », mais comme un ensemble de moyens donnés au lecteur de *s'approprier* les savoirs.

Modifier la perspective n'obère pas le fait que vulgariser, c'est avant tout redire. Les pratiques discursives sont à mettre en liaison avec la construction d'un maillage sémantique qui doit permettre l'émergence du sens. Changer d'optique ménage ainsi, au centre du propos, une place au récepteur, à sa « contre-parole »² et dirige le regard de l'analyste vers ce qui, dans les textes, relève de la « courtoisie dans la rédaction » (Gaudin, 1999 : 296). Une telle modélisation doit permettre de comprendre les processus discursifs à l'œuvre dans une perspective dynamique et interactionnelle.

1.2. Les outils autonymiques

Une signalétique particulière permet la monstration dans la matérialité discursive. L'éventail des outils métalinguistiques est large. L'exploration des textes à la recherche des marqueurs d'autonymie a permis de mettre en évidence les divers procédés utilisés sur le corpus : de nombreux verbes, le plus souvent pris dans des structures impersonnelles, comme *appeler*, *signifier*, *désigner* (les plus fréquents), *baptiser*, *parler*, *dire*, *qualifier de*, *définir*³ ; des connecteurs (*ou*, *c'est-à-dire*) ; plus rares, quelques noms (*nom* et *mot* ont été repérés), adjectifs (*fameux*, *dit*) et adverbes (*plus exactement*).

L'autonymie constitue un choix discursif utilisé de façon variable chez les différents scripteurs à l'origine du corpus : les exemples les plus fréquents se relèvent dans le corpus de vulgarisation (*Sciences et Avenir*, *Science & vie*) et dans les discours des institutionnels. Par contre, les marques autonymiques sont particulièrement absentes des journaux d'informations générales. Serait-ce parce que la didacticité s'y exhibe moins⁴ ?

1.3. Les termes autonymes

Ces textes ne parlent pas de n'importe quel mot ; dans une perspective de vulgarisation, l'autonymie s'attache *a priori* aux termes scientifiques et techniques. Un relevé des termes

¹ Pour une discussion, nous renvoyons à notre thèse (Delavigne, 2001).

² « Comprendre, c'est opposer à la parole du locuteur une *contre-parole* » (Bakhtine, 1977 : 146).

³ A titre anecdotique, nous avons trouvé une fois le verbe *prénommer*.

⁴ Même si les traces de didacticité sont loin d'être absentes des corpus médiatiques (cf. Cicurel *et al.* (éds) 1993).

exhibés montre qu'ils n'appartiennent pas tous à la même catégorie syntaxique : noms (*radioactivité, vitrification*) et syntagmes nominaux (*déchet ultime, cycle du combustible*), mais aussi verbes (*transmuter, enrichir*), adjectifs (*chronodégradable, lent*) et compléments de nom (*à vie courte, de force*) sont ainsi arborés.

Dans la liste des termes relevés, deux groupes de lexies se voient dotés des indices de l'autonymie : des unités de forte fréquence (*réacteur, tranche, radioactif, radioactivité, retraitement, élément, fission, atome activité, colis, combustible, dose, filière, sûreté nucléaire, incident, période, à vie longue...*) et, en nombre à peu près équivalent, des unités de très faible fréquence, inférieure à 5 occurrences (*chronodégradable, dose collective, équivalent de dose, HT-7U...*). Autrement dit, portent les marques de l'autonymie tout aussi bien des termes très fréquents, indispensables sans doute à la bonne compréhension du discours, que des termes plus rares, dont il convient d'examiner les raisons de la monstration au fil des discours.

Les locuteurs utilisent certains signes aux dépens d'autres à des fins spécifiques : dans l'ensemble des possibles, des choix sont effectués et dans cette sélection, seuls certains termes sont montrés, mis en situation autonymique. Pourquoi ceux-là ? Deux hypothèses peuvent être faites à ce sujet : soit il s'agit de lever une incompétence lexicale que le locuteur suppose à son lecteur et donc de l'équiper, de le doter des mots nécessaires pour qu'il puisse comprendre, soit il s'agit d'impressionner le lecteur, de marquer ostensiblement les places. S'il existe sans doute des termes « incontournables » qu'il convient dès lors de montrer du doigt, d'autres jouent un autre rôle dans le discours, rôle que l'analyse des fonctions attachées à ces marquages autonymiques doit permettre de mettre en évidence.

2. Les effets de l'autonymie

Quel est le rôle de la monstration autonymique dans le corpus ? La réponse peut sembler évidente au premier abord : les termes scientifiques ou techniques constituent un obstacle dans la communication, obstacle qu'il s'agit de lever. Mais notre analyse est portée par un soupçon : peut-on réduire l'autonymie à cette fonction ? Attachons-nous à sérier un peu plus précisément les rôles de ces marquages.

2.1. La visée didactique

Il semble bien que la première visée de l'autonymie soit d'accueillir l'autre dans le texte, le constituant non en profane, mais en « prochain », autrement dit non en inférieur sur l'échelle du savoir, mais en « semblable ayant besoin d'aide » (Gaudin 1999 : 288). Il s'agit dès lors de lui offrir des outils nécessaires à la négociation du sens et à l'appropriation des termes.

2.1.1. Le mot propre

L'utilisation la plus flagrante de l'autonymie ou de la connotation autonymique est à mettre en relation avec la problématique du « mot propre » (Mortureux 1994 : 4). Bon nombre de marques d'autonymie qui apparaissent dans le corpus possèdent une propriété commune : elles montrent ostensiblement le « bon mot », la dénomination adéquate.

Ces déchets sont mélangés à du verre en fusion selon un procédé appelé « **vitrification** ».

(Andra)⁵

On parle de « **l'activité** » d'une source radioactive. (Andra)

Dans l'uranium naturel, on trouve en proportions constantes deux sortes d'atomes d'uranium (ou **isotopes**) différents. (Cogema)

Nous pourrions multiplier les exemples. L'effet est à chaque fois le même : le terme en usage est montré, « révélé ». Les outils autonymiques mentionnés plus haut sont utilisés de façon variable, des guillemets de connotation autonymique venant ou non se surajouter aux unités métalinguistiques.

Cette monstration des termes dans les discours témoigne de la conscience linguistique des énonciateurs du *statut* particulier de certains signes (même si tous ceux marqués par l'autonymie n'accèdent pas au statut de terme). La fonction de l'autonymie semble bien alors être *d'équiper* le lecteur du mot adéquat, du signe en usage, de la désignation légitime.

2.1.2. Le mot entre deux sens

Un certain nombre de termes de l'énergie nucléaire sont des signes construits par néologie sémantique : un mot existant déjà dans la langue s'est vu doté d'un nouveau sens (cf. Guilbert 1975 : 64). Ces termes « delphiques »⁶ (*activité, anomalie, barrière, château, colis, combustible, crayon, déchet, élément, période...*) s'opposent à ceux dont l'opacité est plus flagrante (« termes cryptiques » : *transfertier, séparation isotopique...*), autrement dit aux termes à la morphologie peu familière et qui susciteront sans doute chez le profane un « sentiment néologique » (Gardin *et al.* 1974).

Dans les discours de vulgarisation, les termes delphiques sont déchirés entre deux sens, l'un courant, l'autre moins habituel. L'énonciateur doit alors montrer que le mot n'est pas à prendre dans son emploi coutumier, mais qu'il active quelque chose comme 'au sens technique du terme'. Le rôle des signes ou des mots métalinguistiques est alors de désambiguïser le signe.

Cette technologie présente donc un avantage majeur sur la fission : le « **combustible** » ne se transforme pas en éléments radioactifs en grandes quantités et à très longue durée de vie comme le plutonium. (*Sciences et Avenir*)

Ce « **pilotage** » s'effectue au moyen de barres de commande composées de matériaux absorbant les neutrons. (Cogema)

Les pastilles sont ensuite enfilées dans des « **crayons** » pouvant contenir 400 pièces. (*Sciences et Avenir*)

⁵ Dans les extraits cités, nous indiquons les unités terminologiques en gras et soulignons les marques autonymiques.

⁶ Ad Hermans appelle « termes delphiques » des termes qui ont une apparence familière, mais dont l'interprétation se démarque de l'interprétation qui en est faite habituellement : ils nécessitent un « augure » pour accéder au bon sens. À l'inverse, des « termes cryptiques » sont des termes non directement compréhensibles : leur sens n'est accessible que si le signe est connu.

Les guillemets de connotation autonymique signalent une distance par rapport aux acceptions plus habituelles : elles avertissent d'un décalage « delphique » et permettent la levée de l'homonymie.

2.1.3. Le mot reformulé

Mais signaler n'est pas tout. Un signe vide n'est guère utile. Au-delà de l'acte de monstration, il s'agit d'éclairer le *sens* des termes rendus ainsi visibles. La façon de procéder peut être de plusieurs types. Les analyses de la rhétorique de la vulgarisation ont bien montré le fonctionnement de ces reformulations de sens (cf. Jacobi 1999 par exemple). Arrêtons-nous plus particulièrement sur les reformulations autonymiques. Certains cotextes⁷ pourraient constituer un article de dictionnaire :

On appelle « **tranche** » nucléaire l'ensemble formé par la chaudière, le groupe turbo-alternateur et leurs auxiliaires. (EDF)

On appelle « **incident significatif** » un événement déclaré par l'exploitant à l'autorité de sûreté et qui doit être analysé dans un souci de progression. (*Courrier cauchois*)

Le terme autonome est suivi de sa définition, soit en extension (premier cotexte), soit en intension (deuxième cotexte). Nous sommes clairement dans l'appropriation des connaissances : la didacticité s'exhibe, mettant en œuvre les paradigmes définitionnels au sens de Mortureux et Petit (1989).

Ces derniers déclenchent à leur tour la fission d'autres noyaux et la libération d'autres neutrons : c'est ce que l'on appelle la réaction en chaîne. (*Science & vie*)

Fin décembre 1938, trois chercheurs allemands, Otto Hahn, Lise Meitner et Fritz Strassmann, comprennent enfin ce qui se passe : sous l'impact des neutrons, le noyau d'uranium se brise en deux morceaux. Autrement dit, il fissionne. (*Science & vie*)

Mais à quoi tient la *spécificité* de ces énoncés ? Ce qui semble le plus significatif, c'est l'effet de *décrochage* sémiotique qu'engendrent les formules métadiscursives. Elles associent plusieurs fonctions : elles donnent le « mot propre », mettent l'accent sur le signifiant, bornent la signification et l'univers discursif de l'énonciateur. On peut trouver le procédé un peu trop didactique. Il n'empêche qu'en exhibant ainsi le terme reformulé, l'autonymie offre un accès à toutes les facettes du signe. Cette pratique discursive offre tous les dispositifs pour faciliter l'appropriation du terme, tout à la fois sur le plan du signifiant que du signifié.

Un cas particulier de reformulation autonymique est la reformulation étymologique.

Le mot "**nucléaire**" vient du latin "nucleus" qui signifie "noyau". (Cogema)

Paulhan (1953) estimait avec justesse que le recours à l'étymologie est un procédé qui, bien souvent, ne renseigne guère sur le sens actuel du signe et serait plutôt à mettre sur le compte de la rhétorique. L'étymologie présente un indéniable avantage : celui de parler du signe. Dans l'exemple ci-dessus, *nucléaire* est rattaché à son étymon latin *nucleus*, bien que le *noyau* de l'atome n'ait plus grand chose à voir avec le noyau du fruit (*nucleus*). Mais cette pseudo-étymologie provoque chez le lecteur un regard sur le signifiant, et la relation établie entre

⁷ Nous appelons *cotexte* la phrase dans laquelle s'insère une unité terminologique.

« nucléaire » et « noyau » *montre* que le signifié 'nucléaire' a « quelque chose à voir » avec le noyau. Le procédé fait le lien avec les autres signes de la langue, aussi bien sur le plan de la forme que du contenu, et finalement, augmente l'intelligibilité du signe.

Il est vrai que l'on peut discuter de « l'efficacité cognitive » de quelques exemples d'étymologie qui jalonnent le corpus.

Au cœur de la production d'électricité d'origine nucléaire figure donc cet élément aux exceptionnelles propriétés qu'est l'**uranium** – dont l'oxyde a été identifié pour la première fois par le chimiste allemand Klaproth, en 1789, et prénommé "**Uran**" en l'honneur de la planète **Uranus**, découverte quelques années plus tôt. (Cogema)

Le rendement au strict plan des moyens offerts au lecteur pour l'acquisition du signifié est certes discutable. Mais parler du signifiant, quand bien même le rapport d'*uranium* avec la planète *Uranus* reste bien ténu, permet néanmoins de repérer le mot, ce qui facilite son appropriation. Ce n'est pas l'étymologie qui renseigne sur le signe ; le rôle de l'étymologie est plus subtil : on fait « comme si » elle permettait de donner du sens. L'anecdote autonyme est pourvoyeuse non de sens mais d'attention ; elle met le lecteur en alerte par rapport au signe :

L'élément 106, lui a déjà été baptisé **seaborgium** (de Glenn **Seaborg**, découvreur du plutonium et de neuf autres transuraniens) par ses créateurs, l'équipe d'Albert Ghiorso à Berkeley. (*Sciences et Avenir*)

Evoquer la motivation morphologique des termes met l'accent sur le signifiant et facilite l'appropriation du terme :

Tout commence donc avec les neutrons produits dans des réactions dites de **spallation** (de l'anglais **to spall** : écarter). (*Science & vie*)
Les concentrés ainsi fabriqués ont l'aspect d'une poudre ou d'une pâte **jaune** d'où leur nom de « **yellow** cake » (gâteau **jaune**). (Cogema)

Mais encore faut-il convoquer des signes communs :

Pour les éléments dits « **transuraniens** » (Z supérieur à celui de l'**uranium**), il se produit en effet un processus de « fission spontanée » : le noyau s'allonge, s'ovalise jusqu'à se scinder en deux fragments plus légers et plus stables. (*Sciences et Avenir*)

La première partie de la phrase établit une focalisation sur le terme « transurarien », mais en ce qui concerne les parenthèses qui suivent, elles nécessitent de savoir ce qu'est « Z », cet élément brachygraphique qui n'a même pas la forme habituelle d'un mot ! Et l'accumulation de guillemets finit par noyer le lecteur sous un afflux de termes. La didacticité s'exhibe, mais cette exhibition est-elle suffisante ? Si le procédé est censé s'avérer utile, encore faut-il qu'il soit utilisé avec circonspection...

A cette étape de notre parcours, nous pouvons déjà formuler une première conclusion. L'analyse des séquences autonymiques de notre corpus autour des unités terminologiques montre combien l'autonymie constitue un dispositif utile d'appropriation des termes.

Cette monstration n'est pas seulement du côté du signifiant ; le but n'est pas d'équiper le lecteur d'outils vides qui le laisseraient bien démuni, mais d'engager une négociation sur le sens discursif. Prises dans l'interaction, les unités terminologiques autonymes peuvent faire sens, par le biais des reformulations autonymiques, mais aussi par le fait même d'être prises en

discours. L'autonymie, par le double processus de signification qu'elle met en œuvre (montrer le signe, dire le signe), vise donc un travail de *négociation cognitive*, qui permet de faire acquérir au lecteur une compétence lexicale en rendant compatible son système de représentations et celui du scripteur. L'autonymie est donc tout à la fois un *outil de didacticité* du point de vue de l'énonciateur et un *outil d'appropriation des connaissances* du point de vue du co-énonciateur, qui permet un travail de co-construction discursive.

Il ne s'agit pas d'évaluer l'efficacité du procédé – elle serait bien difficilement mesurable, variant en fonction des caractéristiques des lecteurs –, ni d'en saisir le caractère intentionnel ou seulement affiché. Les marques discursives sont repérables dans la matérialité textuelle et en tant que telles, sont descriptibles ; au lecteur ensuite d'en jouer. Ce qui nous importe ici, c'est que soit à l'œuvre, pour reprendre la formule de Philippe Roqueplo (1974), un « partage du savoir » rendu ainsi *possible*.

Mais, nous l'avons dit plus haut, la didacticité – ou l'effet de didacticité – est la fonction la plus attendue de ce type de discours. Au-delà de la négociation du sens, l'autonymie n'a-t-elle pas un autre rôle, n'entre-t-elle pas dans d'autres stratégies ?

2.2. *L'autre hors discours*

C'est un portrait sans doute un peu idyllique d'une communication entièrement vouée à la réussite de l'interaction que l'examen de l'autonymie nous a fait peindre jusqu'alors. Le terme est aussi un marqueur de place et l'utilisation d'un vocable, fut-il scientifique ou technique, n'est pas neutre, encore moins lorsqu'il est explicitement souligné. Or cette dimension surgit à la surface textuelle par cette même voie autonymique.

2.2.1. *Le mot écho*

Le fait linguistique de l'autonymie peut être mis en relation avec le discours rapporté (cf. Rey-Debove, 1978 : 261).

« Pour E.D.F., a expliqué Mme Catherine Gaujacq, l'enjeu est à la fois celui du "prix du kilowatt/ heure", des "exigences du service public citoyen" et des progrès à faire dans le domaine de la "sécurité" et de la "dosimétrie" ». (*Courrier cauchois*)

Les termes techniques guillemetés, « sécurité » et « dosimétrie », ont là le statut explicite de la citation, notifiée par le verbe « expliquer ». L'instance d'énonciation est clairement spécifiée : le cadre est posé, l'énonciateur (la directrice de la centrale nucléaire de Penly) nommément mentionné. Nous sommes vraiment dans le mode du discours rapporté.

Mais ce dialogisme manifeste laisse parfois le dire de l'autre hors du discours du scripteur. En effet, dans le cotexte ci-dessus, nul commentaire ne vient accompagner les propos rapportés. Ces citations, simples échos de paroles tenues, sont choses remarquables et fréquentes dans le corpus média, de nature plus événementielle :

Un laboratoire spécialisé dans les études sur la radioactivité a révélé que l'environnement autour des sites nucléaires de La Hague était « gravement contaminé ». (*Paris-Normandie*)

« Gravement contaminé » est ramené à son énonciateur : « un laboratoire spécialisé dans les études sur la radioactivité ». En guillemetant son propos, le journaliste souligne le fait qu'il ne reprend pas à son compte le dire de l'autre. Il laisse les mots à distance et manifeste au lecteur qu'il fait seulement son travail de « rapporteur ».

C'est là une caractéristique très fréquente des discours des journaux locaux. La paternité du discours, expressément révélée, gomme la position du scripteur, celui-ci restant strictement dans l'ordre du discours rapporté, se dédouanant des termes utilisés. Cette hétérogénéité montrée fait de ces textes de simples discours miroirs desquels les représentations des scripteurs sont singulièrement absentes⁸.

2.2.2. *Le mot mis à distance*

Rapporter les propos de l'autre, mais pour quel lecteur ? Les titre et chapeau d'un article du *Courrier cauchois* présentent les guillemets de connotation autonymique suivants :

Centrale nucléaire de Paluel
33 « **incidents** » en 1995 mais sans gravité. (*Courrier cauchois*)

Le balisage typographique fait porter l'attention sur *incident*, preuve du trouble qu'il induit. *Incident* est un terme en usage qui correspond à un certain nombre de caractéristiques sur l'échelle des « événements » qui peuvent se produire dans une centrale nucléaire. Sur cette échelle, un *incident* est donc, par définition technique pourrait-on dire, « sans gravité ». La gravité n'est d'ailleurs pas inscrite en langue. Le *Petit Robert* propose pour *incident* la définition suivante : « *Petit événement qui survient* » (c'est nous qui soulignons). De façon générale, *incident* active le sens d'« événement peu important ». Cependant, l'environnement discursif influe sur le sémème d'*incident* : il peut paraître plus qu'incongru de parler « d'incident » dans une centrale nucléaire ! Le contexte active alors un autre trait du type : 'capable d'entraîner des conséquences graves'. C'est sans doute ce qui pousse l'auteur à moduler son propos : « sans gravité » devient nécessaire pour inhiber le sème dysphorique et apaiser le lecteur.

Ces marques de dialogisme intertextuel (les mots de l'autre) et interactionnel (les mots pour l'autre) construisent un lecteur qu'il convient de rassurer. La dimension dysphorique que peuvent transporter certains termes dès lors qu'ils sortent de leur sphère habituelle est effacée, inscription dans le discours des enjeux dans lesquels sont pris les journalistes locaux.

Les guillemets permettent donc de signaler le signe en tant que terme technique, de le désigner en tant que parole rapportée (« c'est eux qui parlent d'*incident* ») et de le mettre à distance, le contestant en tant que désignation appropriée. Il y a ici tout à la fois négociation sur le sens à actualiser et en même temps, *mise en cause* du signe utilisé.

⁸ Ces propos ne s'appliquent qu'aux journaux locaux : les traces d'autonymie étant nettement moins nombreuses dans les discours des médias nationaux, elles ne permettent pas de mettre en évidence de tendance marquée.

2.2.3. L'évaluation terminologique

Mais cette dimension critique se laisse parfois lire plus distinctement. Considérons le cotexte suivant :

L'usine de La Hague, dans le Cotentin (Manche), est consacrée au retraitement des **déchets** – ou plutôt du « **combustible usé** », comme on dit pudiquement – provenant des 54 réacteurs nucléaires français, mais aussi des réacteurs d'une vingtaine de compagnies d'électricité européennes et japonaises. (*Science & vie*)

Le discours gomme la place de l'énonciateur cité en convoquant un « on » indéfini. Mais si l'auteur signale le terme, là non plus, il ne le fait pas sien. Nous ne sommes plus là dans la problématique du mot « juste », ce qu'aurait instauré la simple séquence « comme on l'appelle ». C'est le sentiment linguistique du locuteur qui est mis en avant par la connotation autonymique, épilinguistique : « comme on dit pudiquement ». Elle invite le co-énonciateur à la fois à prendre connaissance du terme en usage, à montrer que c'est un euphémisme et par là, à s'en distancier. Par ricochet, l'attention se porte sur « déchets ». On pourrait gloser l'incise par : « il est malvenu de parler de «déchets», mot connoté, même si nous (toi, le lecteur et moi, le vulgarisateur) savons bien qu'il s'agit bien de cela ». Nous pourrions presque ici parler de refus d'une certaine forme de langue de bois⁹.

Il est intéressant de remarquer la façon dont la vulgarisation institue ainsi une évaluation du vocabulaire technique en usage. En modalisant l'énoncé par le commentaire épilinguistique : « comme on dit pudiquement », non seulement l'auteur livre une réflexion sur le dire de la communauté discursive qu'il convoque, mais il laisse du même coup transparaître ses positions par rapport à l'objet de discours. Mais c'est du côté des opposants au nucléaire que ce type de jugement sur la langue se fait le plus criant :

Au moment où la COGEMA, à grand renfort de publicité, veut vendre au public les bienfaits de ses activités de **retraitement** en les présentant sous le terme avantageux de recyclage, nous allons suivre avec beaucoup d'attention l'instruction de cette affaire qui mettra en lumière la légèreté avec laquelle cette entreprise considère le risque environnemental et les dangers pour la santé publique. (www.greenpeace.org)

Le propos est clair : les termes techniques sont destinés à masquer une autre vérité. Le discours en nie la recevabilité. En cela, l'autonymie constitue une entrée tout à fait pertinente pour l'analyse de discours. La modalité évaluative est la marque d'une prise de position sur la terminologie en usage, prise de position que l'on pourrait qualifier d'« épiterminologique ». Ces commentaires autonymiques laissent émerger les débats en jeu et la nature polémique du discours.

3. Le double jeu de l'autonymie

Dans cet article, nous nous sommes centrée sur les dénominations techniques, mais les traces d'autonymie n'en sont pas moins remarquables lorsqu'elles s'attachent à d'autres vocables (comparaisons, métaphores, etc.). Dans la variété des séquences discursives

⁹ Cf. Petiot, 2000.

autonymiques autour des termes techniques de notre corpus, le rôle joué par l'autonymie est multiple. En montrant les mots, le décrochement sémiotique attire l'attention du co-énonciateur : le scripteur suspend la transparence du langage pour montrer son dire. Nous avons fait l'hypothèse que, dans un corpus de vulgarisation, cette focalisation était à mettre en relation avec l'incompétence lexicale que l'énonciateur supposait à son lecteur et qu'il s'attachait à lever. De fait, ce balisage a pour fonction la plus visible une démarche de didacticité et d'équipement terminologique.

Si l'exploration du fait discursif de l'autonymie a permis de le valider comme outil de didacticité et d'appropriation des connaissances, notre parcours a mis en évidence la façon dont l'autonymie peut être également le lieu d'émergence d'un point de vue du scripteur sur le signe, un lieu d'inscription des représentations face aux termes circulants et aux objets de discours. Les positions de l'énonciateur s'y laissent lire – ou s'y montrent remarquablement absentes, ce qui est une autre façon de se démarquer. Au-delà d'une reformulation à visée didactique, l'autonymie inscrit dans la matérialité textuelle une prise de position par rapport aux terminologies en usage. Le signe-terme peut ainsi être montré, cité, commenté, intégré au discours ou dénoncé. En cela, l'autonymie constitue un poste d'observation de choix, une entrée privilégiée pour dégager les représentations à l'œuvre dans un domaine où, si les tensions se sont apaisées, elles restent néanmoins à « fleur de discours ».

Bibliographie

- AUTHIER J. (1982) : « La mise en scène de la communication dans des discours de vulgarisation scientifique », *Langue française* n°53, p.34-47.
- BAKHTINE M. (1977) : *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.
- CICUREL F., LEBRE M. et PETIOT G. (éds) (1993) : *Les carnets du Cediscor* n°2, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle.
- DELAVIGNE V. (2001) : *Les mots du nucléaire. Contribution socioterminologique à une analyse des discours de vulgarisation*, Thèse de doctorat. Université de Rouen.
- GARDIN B. et al. (1974) : « A propos du "sentiment néologique" », *Langages* n° 36, p. 45-52.
- GAUDIN F. (1999) : « Le lecteur de vulgarisation : un profane ou un prochain », in Bres J. et al., *L'autre en discours*, Presses de l'Université Montpellier III, Dyalang/Praxiling, p. 287-306.
- GUILBERT L. (1975) : *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.
- HERMANS A. (1997) : « Mots et termes en sociologie », in Boisson C. et Thoiron P., *Autour de la dénomination*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 269-278.
- JACOBI D. (1999) : *La communication scientifique. Discours, figures, modèles*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- MORTUREUX M.-F. (1987) : « Traduction et vulgarisation scientifique : un transfert de problématique », *DISCOSS* n° 3, Association du discours contrastif scientifique et de spécialité, Paris, p. 7-21.

MORTUREUX M.-F. (1994) : « Comment définir la propriété d'un mot ? », *in* Moirand S. *et al.*, *Parcours linguistiques de discours spécialisés*. Berne, Peter Lang, p.3-10.

MORTUREUX M.-F. et PETIT G. (1989) : « Fonctionnement du vocabulaire dans la vulgarisation et problèmes de lexique », *DRLAV* n°40, Centre de Recherches de l'Université de Paris VIII, Paris, p.41-62.

PAULHAN J. (1953-1988), *La preuve par l'étymologie*, Cognac, Le temps qu'il fait.

PETIOT G. (2000) : « Autonymie et langue de bois », Communication au Colloque international *Le fait autonymique dans les langues et les discours*. Paris : 5-7 octobre 2000.

PEYTARD J. (1994) : « De l'altération et de l'évaluation des discours », *in* Moirand S. *et al.*, *Parcours linguistiques de discours spécialisés*. Berne, Peter Lang, p.69-84.

REY-DEBOVE J. (1978) : *Le métalangage*, Paris, Le Robert.

ROQUEPLO P. (1974) : *Le partage du savoir. Science, culture et vulgarisation*, Paris, Le Seuil.